

Paris, le 29 juillet 2010

Picani³

Monsieur le Ministre de la Culture
Frédéric MITTERAND
3, rue de Valois

75033 PARIS CEDEX 01

Tel : 01 4015 8000

A l'attention de M. Stéphane L'HOST

Interdiction de photographier au musée d'Orsay
et au Musée de l'Orangerie

Monsieur le Ministre,

Merci d'avoir transmis mon courrier à Monsieur Guy COGEVAL, Président de l'Etablissement Public du Musée d'Orsay et du Musée de l'Orangerie.

Il semble que nous n'ayez pas été insensible à ma réaction vigoureuse concernant cette nouvelle interdiction prise par le deuxième et le troisième plus importants musées français.

Compte tenu de votre autorité, il est probable que nous recevions une réponse énumérant les arguments "techniques" justifiant cette prohibition soudaine. Je vous ferai volontiers une liste provenant de photographes amateurs d'art connaisseurs, démentant la fragilité, pour ne pas dire plus, des arguments invoqués.

La photographie au Musée d'Orsay et à l'Orangerie n'avait jamais été interdite. La seule explication à cette décision soudaine et semble-t-il sans appel, est d'améliorer la rentabilité de la "boutique". Quelle claque au rayonnement de notre culture artistique !

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.



P.S. Monsieur le Ministre, je vous prie d'accepter le DVD ci-joint de l'oeuvre de Peter BREUGHEL L'ancien que j'ai recueillie dans plusieurs musées du monde. Il s'agit de photographies à grande définition sur lesquelles vous pourrez "zoomer" à loisirs pour approfondir la connaissance du peintre. Elles pourront peut être aussi remplacer avantageusement les fonds d'écran et les écrans de veille de Windows.